
Shahr-i Sokhta (République islamique d'Iran) No 1456

Nom officiel du bien tel que proposé par l'État partie
Shahr-i Sokhta

Lieu
Province du Sistan-Baloutchistan
Sud-est de l'Iran
République islamique d'Iran

Brève description

Situés à la jonction de routes commerciales de l'âge du bronze traversant le plateau iranien, les vestiges de la ville en briques de terre crue de Shahr-i Sokhta représentent l'émergence des premières sociétés complexes dans l'est de l'Iran. Fondée vers 3200 av. J.-C., la ville fut habitée au cours de quatre principales périodes jusque vers 1800 av. J.-C., au cours desquelles se développèrent plusieurs quartiers distincts de la ville : une aire monumentale, des quartiers résidentiels, des quartiers industriels et une nécropole. Un changement du lit du cours d'eau et un changement climatique ont conduit à l'abandon de la ville au début du second millénaire avant notre ère. Les structures, la nécropole et le grand nombre d'objets importants mis au jour lors de fouilles et leur bon état de conservation dû au climat sec du désert font de ce site une source riche d'informations sur l'émergence de sociétés complexes et sur les contacts entre elles au troisième millénaire avant notre ère.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*.

1 Identification

Inclus dans la liste indicative
9 août 2007

Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription
Aucune

Date de réception par le Centre du patrimoine mondial
1er février 2013

Antécédents
Il s'agit d'une nouvelle proposition d'inscription.

Consultations

L'ICOMOS a consulté son Comité international de la gestion du patrimoine archéologique ainsi que plusieurs experts indépendants.

Mission d'évaluation technique

Une mission d'évaluation technique de l'ICOMOS s'est rendue sur le bien du 6 au 10 novembre 2013.

Information complémentaire demandée et reçue de l'État partie

Une lettre a été envoyée à l'État partie le 25 septembre 2013 demandant des explications complémentaires sur les quartiers d'artisans et la localisation des délimitations du bien. Une réponse a été reçue le 24 octobre 2013 et les informations ont été intégrées dans les parties concernées ci-après.

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS

6 mars 2014

2 Le bien

Description

Shahr-i Sokhta, signifiant « ville brûlée », a été nommée par la population locale depuis 200 ans en raison des traces de cendres et d'incendie qui sont visibles sur le site. Située dans un environnement désertique sur une colline s'élevant à 19 m au-dessus des terres environnantes, la superficie de la ville dans les limites du bien est de 151 ha. La ville est couverte de fragments de poteries et d'objets en pierre enserrés dans la surface durcie, exposée à l'érosion éolienne. Cette surface unit les différentes zones fouillées en un seul site archéologique. Le bien est d'une superficie de 275 ha, il est entouré d'une zone tampon de 2 200 ha. La ville s'étend sur un axe nord-ouest sur environ 2 220 m de long et 1 090 m de large ; il s'agirait du plus grand établissement humain protohistorique du plateau iranien oriental. Les bâtiments en briques de terre crue se retrouvent dans plusieurs zones fouillées.

Quartier résidentiel oriental – occupé entre 3200-et 2300 av. J.-C.

Plusieurs maisons avec cours bordant des chemins y ont été mises au jour. Chaque unité possède 6 à 8 pièces avec des espaces couverts et ouverts pour la cuisine, l'élevage des animaux et, dans certains cas, des activités artisanales. Les éléments découverts sont entre autres des portes, seuils, escaliers, sols, plafonds, foyers et auges pour les animaux. Les objets découverts comprennent des milliers de figurines humaines et animales.

Quartiers centraux – occupés à partir de 3000 - 2500 av. J.-C.

Cette aire s'étend dans le centre du site, dans une petite vallée, à environ 300 m au nord-ouest du quartier résidentiel oriental. Elle comprend un grand ensemble doté de murs épais délimitant un espace intérieur d'une

superficie de 5 000 m². La construction comprend des pièces d'habitation disposées autour d'une cour centrale. Elle fut construite en deux phases, la seconde chevauchant la première, avec une extension des constructions vers le sud. Les deux phases de construction livrent un grand nombre de figurines humaines et animales similaires à celles découvertes dans le quartier résidentiel oriental.

Aire monumentale et édifices commémoratifs – 2800-2500 av. J.-C.

Située dans la partie nord-ouest du site, cette aire a révélé jusqu'à présent un bâtiment de 1 600 m² avec plus de 93 pièces, dont la plus grande mesure 28 m². Les principaux murs sont construits en adobe très robuste allant jusqu'à 125 cm d'épaisseur. Les découvertes comprennent des récipients de pierre et de céramique, des objets rituels tels que des figurines humaines et animales en argile ou en terre cuite similaires à celles trouvées dans les quartiers résidentiels centraux et orientaux, des sceaux plats, des sceaux cylindriques, des objets en forme de disques faits d'argile cuite, des paniers d'osier, des tissus, des peignes en bois, des objets en pierre et en métal et des moules. Les figurines indiquent des liens culturels avec des régions distantes, en particulier l'Asie centrale et le Baloutchistan. Certaines trouvailles sont également liées à une période plus récente (2500-2300 av. J.-C.).

Quartier industriel nord-ouest – 2800-2500 av. J.-C.

Séparé du reste de la ville par des petites vallées, ce quartier est situé au nord-ouest de la ville et couvre une superficie de 6 ha. Des fouilles réalisées en 1972 ont mis au jour des ateliers de fabrication de perles de lapis-lazuli, d'agate et d'autres pierres semi-précieuses. La comparaison avec les objets en lapis-lazuli découverts dans la nécropole royale de la ville d'Ur indique que les ateliers de Shahr-i Sokhta fournissaient à la Mésopotamie la pierre extraite au Badakhshan sous une forme semi-finie.

Quartier industriel sud

Un autre quartier industriel a été identifié au sud. Des études de surface indiquent que des outils de silex étaient fabriqués à cet endroit.

Quartier sud y compris Kakh-i Sokhta (Maison brûlée) – 2300-1850 av. J.-C.

La grande Maison brûlée a été fouillée à partir de 1969 et est actuellement la plus grande construction de la ville, avec ses 560 m² et ses 25 pièces. Elle fut détruite par un incendie comme l'indique son nom. À cet endroit s'élève aussi un mastaba en adobe. On pense que cette construction comportait deux niveaux en raison de l'extrême épaisseur des murs de deux à cinq rangs d'adobe et la présence de deux escaliers. On pense qu'il s'agit d'un palais ou d'un édifice public.

Nécropole

La nécropole située au sud et au sud-ouest du site contient 20 000 à 37 000 tombes, dont 680 ont été fouillées. On pense que la nécropole a pu s'étendre plus vers l'est et le sud-est, mais cette zone a été érodée par l'eau. La majorité des dix types différents de tombes sont à double ou simple fosse dans laquelle le corps et les objets qui l'accompagnaient étaient déposés et recouverts de terre. Ces tombes étaient utilisées une ou deux fois ; certaines contenaient plusieurs corps. D'autres sépultures sont du type des catacombes, qui consistait en un puits conduisant à une chambre funéraire fermée dans laquelle le corps était inhumé dans un espace confiné sans contact avec la terre, ou du type des pseudo-catacombes où la chambre funéraire n'était pas close. Le type catacombes représente 6 % des sépultures fouillées. D'après le matériel funéraire qu'elles renfermaient, on pense qu'elles étaient destinées aux chefs de tribu. D'autres tombes sont de forme carrée ou rectangulaire et doublées de murs de briques ; certaines sont doublées de murs de briques sur deux côtés seulement ; d'autres sont circulaires et entièrement doublées de briques. Les enfants étaient enterrés dans un trou recouvert d'un bol en céramique. Parmi les découvertes importantes, un sceau en cylindre du type de Jemdet Nasr datant du début de troisième millénaire av. J.-C. trouvé dans la seule tombe de forme circulaire possédant une entrée en brique ; trois squelettes de chiens dans la tombe no. 1003 ; un crâne trouvé dans la tombe no. 1003 qui présente la preuve d'une intervention chirurgicale pour soulager une hydrocéphalie et un objet semi-sphérique trouvé dans la tombe no. 6705 identifié comme une prothèse de globe oculaire appartenant à la femme la plus grande trouvée sur le site (180 cm) et datant de 2900-2800 av. J.-C. Parmi les 61 objets funéraires trouvés dans la tombe no. 731 on peut citer des pots en albâtre et en terre, notamment un pot décoré pour créer un effet animé quand on le tourne, des paniers, une écuelle et une cuiller en bois, un sceau en métal et une planche de jeu en bois avec ses pièces. Dans les tombes collectives no. 609, 2301 et 1003, des crânes disposés en cercle autour d'un squelette central suggèrent une forme de sacrifice humain. Ces tombes recelaient aussi des aliments et des perles de pierres semi-précieuses. Les différents types de poteries font montre d'une grande variété de formes et de décorations, mais aucun four n'a été trouvé sur place jusqu'à présent.

Dans les zones de fouilles les plus vastes ont été mis au jour des vestiges de conduites d'eau ou d'égouts en céramique disposées dans la pente d'est en ouest.

Histoire et développement

L'établissement de Shahr-i Sokhta fut fondé vers 3200 av. J.-C. en bordure du Biaban, un des bras du fleuve Hilmand aujourd'hui asséché. À l'époque, l'installation protohistorique se fit dans une plaine fertile irriguée par le Biaban. Un changement du lit du cours d'eau et un changement climatique ont conduit à l'abandon de la ville vers 1800 av. J.-C. La ville se situait entre deux des plus importantes civilisations du III^e millénaire av. J.-C. : la

Mésopotamie et l'Élam à l'ouest et la civilisation de la vallée de l'Indus à l'est, à la jonction de routes commerciales qui les reliaient. Selon le dossier de proposition d'inscription, la ville était connue au XIX^e siècle mais reste à identifier dans les textes anciens.

Des fouilles archéologiques menées sur le site ont commencé dans les années 1960 sous les auspices de l'Institut italien d'études orientales (IsMEO) conjointement avec le Centre iranien de recherche archéologique. Plusieurs experts scientifiques, notamment des géologues, paléo-botanistes, anthropologues, spécialistes de la paléozoologie et physiciens nucléaires, ont travaillé sur le site pour étudier tous les aspects des importants et très nombreux objets mis au jour. La révolution islamique interrompit les études sur le site jusqu'en 1997, date à laquelle un programme de recherche et d'investigation dans le Sistan, entrepris par l'Organisation du patrimoine culturel d'Iran et l'université du Sistan-Baloutchistan. Les recherches réalisées jusqu'en 2009 ont permis de mettre au jour quatre périodes d'occupation principales couvrant 1 200 ans.

I. 3200-2800 av. J.-C. Les principaux établissements étaient les quartiers résidentiels centraux et orientaux couvrant une superficie de 16 ha. Les objets mis au jour, dont des sceaux cylindriques similaires à ceux de la période de Jemdet Nasr et d'Élam, une tablette proto-élamite ainsi que des poteries similaires à celles du sud de l'Asie centrale et du Pakistan, indiquent qu'à cette époque la ville était un carrefour économique et culturel.

II. 2800-2500 av. J.-C. La ville s'est étendue vers le nord-ouest au-delà des quartiers centraux pour inclure l'aire monumentale, atteignant sa taille maximale de 80 ha.

III. 2500-2300 av. J.-C. Cette période est relativement peu connue en raison du manque de recherche sur le terrain. Des vestiges de la période ont été identifiés dans le quartier central, dans la nécropole et sur la colline RudBiaban. L'établissement dans son ensemble couvrait une superficie de 20 ha.

IV. 2300-1850 av. J.-C. C'est la période attachée aux quartiers sud et sud-ouest de la ville, y compris la Kakh-i Sokhta (Maison brûlée), après laquelle le site fut abandonné.

3 Justification de l'inscription, intégrité et authenticité

Analyse comparative

Le dossier de proposition d'inscription comprend une analyse comparative qui compare Shahr-i Sokhta avec d'autres sites archéologiques bien connus de la même période, dans la région allant de l'Irak/Mésopotamie à l'ouest à l'Afghanistan, au Pakistan et à l'Inde vers l'est, le Turkménistan étant au nord, le Tadjikistan au nord-est et Oman au sud. Deux grandes sphères d'interaction ont été identifiées sur le plateau iranien : la région du Sistan

orientale centrée sur Shahr-i Sokhta étendait son influence au nord vers l'Asie centrale et à l'est vers la vallée de Quetta, tandis que la sphère occidentale de « Jemdet Nasr » s'étendait de la Mésopotamie à Tepe Yahya au centre de l'Iran. Les comparaisons dans ces sphères, basées sur l'analyse des données de Tepe Yahya ; Bampur dans le sud de l'Iran ; Mohenjo Daro, Pakistan (1980, (ii) et (iii)) ; Altyn Tepe, Turkménistan ; Sohr Damb/Nal au Pakistan occidental ; Mundigak près de Kandahar, Afghanistan, et Sarazm, Tadjikistan (2010, (ii) et (iii)) indiquent que Mundigak and Shahr-i Sokhta furent les principaux centres proto-urbains de la culture Hilmand sur la frontière irano-afghane, Shahr-i Sokhta étant beaucoup plus vaste et reliée à des routes commerciales traversant le plateau iranien. Il est suggéré que Sarazm – une métropole protohistorique avec des liens dans l'Indou Kouch – était à l'extrémité nord-est du plateau iranien ce que Shahr-i Sokhta était à l'extrémité sud-est. La conclusion tirée est que Shahr-i Sokhta, en tant que centre principal de la culture du bassin Hilmand du Sistan au III^e millénaire av. J.-C, se distingue par ses vestiges urbains et les objets qu'elle recèle ainsi que par les liens avec la vaste région qui va de la Mésopotamie à la vallée de l'Indus qu'ils démontrent.

L'ICOMOS note toutefois qu'il y a très peu de témoignages dans le dossier de proposition d'inscription pour étayer cette conclusion, et les rapports publiés par les archéologues qui ont fouillé le site concluent que le commerce ne se faisait pas à grande échelle et qu'il n'y avait pas de centralisation d'un réseau commercial ou d'entreprises gérées de manière centralisée. Ces rapports considèrent que les témoignages actuels suggèrent que la production de cornaline et de lapis-lazuli était destinée à une consommation locale et concluent que l'ensemble des éléments dont on dispose évoque des contacts commerciaux sporadiques et éphémères plutôt que des formes systématiques et spécialisées de commerce à longue distance.

Les vestiges archéologiques sont très bien préservés grâce au climat désertique et à la croûte de sel de 50 cm de profondeur recouvrant la totalité du site. Toutefois, l'ICOMOS relève un certain nombre d'erreurs et de déclarations de nature spéculative dans la description et la justification présentant Shahr-i Sokhta comme la capitale de la région, faisant référence à sa diversité ethnique puis à sa mythologie.

L'ICOMOS considère que le bien proposé pour inscription pourrait avoir été comparé avec Harappa dans la vallée de l'Indus. Toutefois, la ville planifiée d'Harappa est légèrement plus tardive que Shahr-i Sokhta ; ses vestiges sont moins bien préservés et elle compte des reconstructions modernes.

L'ICOMOS note que les tombes de type catacombes de Shahr-i Sokhta présentent des fortes similitudes avec celles d'Asie centrale découvertes à Zaman Baba et dans d'autres lieux. Il a été suggéré qu'avec les poteries de type Geoksjurian, cela indique une possible origine turkmène de cette tradition funéraire. L'ICOMOS note

aussi qu'à ce jour seule une très petite partie du site a été fouillée et que, alors qu'il a été établi que des tombes à Ur et Shahr-i Sokhta recèlent des ensembles identiques d'outils de pierre et de pierres précieuses semi-finies, la nature des liens de la ville avec les centres mésopotamiens n'est pas pleinement comprise, au-delà du commerce du lapis-lazuli. Les liens avec la vallée de l'Indus sont limités à quelques tessons de poteries et peut-être des sceaux et des pièces de jeux. Selon le dossier de proposition d'inscription, les conduites (eau et égouts) trouvées à Shahr-i Sokhta sont plus anciennes que celles de Mohenjo Daro, mais aucune preuve concluante n'est fournie.

L'ICOMOS considère qu'il est clair que Shahr-i Sokhta était une très grande et importante ville du sud-est de l'Iran. Les fouilles et les recherches pluridisciplinaires menées depuis les années 1960 ont révélé des preuves bien préservées sous la forme de structures en briques de terre, de nécropoles, ateliers et objets qui témoignent de sa dimension, de son organisation, de la source de sa richesse, de son commerce et de ses structures sociales. Le site est une riche source d'informations en ce qui concerne l'émergence de sociétés complexes et quelques contacts qui s'établissent entre elles au III^e millénaire av. J.-C. Toutefois, l'ICOMOS ne considère pas que Shahr-i Sokhta se distingue par rapport à des sites comparables dans la région au-delà du sud-est de l'Iran. Des traces de cette nature plus probantes, en particulier des contacts commerciaux, sont évidentes sur le site protohistorique de Sarazm inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative ne justifie pas d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial à ce stade.

Justification de la valeur universelle exceptionnelle

Le bien proposé pour inscription est considéré par l'État partie comme ayant une valeur universelle exceptionnelle en tant que bien culturel pour les raisons suivantes :

- C'est la seule ville du plateau iranien contenant des vestiges d'une transition d'un monde rural à la vie urbaine.
- Shahr-i Sokhta est un témoignage des premières sociétés complexes dans l'est de l'Iran.
- La ville offre des informations sur l'adaptation à ce climat difficile au III^e millénaire av. J.-C.
- Elle démontre l'utilisation de ressources locales et extérieures, reliant des civilisations à l'est et à l'ouest et fournissant une image unique d'un établissement protohistorique.

L'ICOMOS considère que cette justification n'est pas appropriée car elle se concentre sur l'importance de Shahr-i Sokhta dans le contexte iranien. Elle n'est pas soutenue par des preuves adéquates des relations avec d'autres civilisations, et l'exemplarité de l'établissement protohistorique n'a pas été montrée.

Intégrité et authenticité

Intégrité

Tous les éléments nécessaires à l'expression des valeurs du bien sont inclus dans la zone proposée pour inscription qui est d'une taille adéquate pour assurer une représentation complète des caractéristiques et des processus qui traduisent l'importance du bien. Le bien ne souffre ni du développement ni de négligence. Toutefois, la proximité de la route Zahedan-Zabol et de la ligne électrique à haute tension passant à côté du site dans la zone tampon a un impact négatif. L'ICOMOS note que le gouvernement provincial a proposé d'éloigner la route et la ligne électrique du site. L'ICOMOS considère que le revêtement de boue et de paille (*Kahgel*) appliqué pour préserver les structures fouillées, tout en étant un processus approprié, empêche d'apprécier correctement les vestiges encore visibles, et que sa mise en œuvre pourrait être améliorée. L'ICOMOS considère aussi que les toits de protection utilisés en divers endroits des fouilles rendent plus difficile la compréhension du site et pourraient être améliorés.

Authenticité

En général, le paysage désertique environnant et l'extraordinaire éparpillement du matériel archéologique visible à la surface de la colline de Shahr-i Sokhta apportent un fort sentiment d'authenticité, de même que la vue de l'architecture complexe des diverses zones fouillées jusqu'à présent. La succession labyrinthique des pièces, couloirs et cours donne une véritable impression de ces anciens bâtiments. Toutefois, l'ICOMOS note que dans certains cas, l'utilisation sans distinction du revêtement *Kahgel* entraîne la condamnation de portes, uniformise toutes les surfaces et masque les différents éléments architecturaux. La présentation de la nécropole est également brouillée par la manière dont ce revêtement est utilisé.

En conclusion, l'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité et d'authenticité sont vulnérables.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères culturels (ii), (iii) et (iv).

Critère (ii) : témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que Shahr-i Sokhta montre une transition de l'habitat villageois à la vie dans une communauté urbanisée, accompagnée de réalisations culturelles, sociales et économiques importantes, du chalcolithique tardif au début de l'âge du bronze. Elle a servi de lien entre les civilisations de la vallée de l'Indus et de la Mésopotamie.

L'ICOMOS considère qu'on ne comprend pas exactement la manière dont le bien proposé pour inscription est lié à la Mésopotamie et à la vallée de l'Indus. Les preuves invoquées pour ces contacts sont minimales.

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été justifié à ce stade.

Critère (iii) : apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que Shahr-i Sokhta apporte un témoignage exceptionnel sur une civilisation et tradition culturelle qui noua des liens commerciaux et culturels avec d'anciens sites et d'anciennes cultures de la plaine de l'Indus, des rives sud du golfe Persique, de la mer de Makran et du sud-ouest de l'Iran, de la Mésopotamie et de l'Asie centrale. Les vestiges et les découvertes archéologiques indiquent le rôle central de la ville à une très grande échelle en matière de travail des métaux, récipients de pierre, pierres semi-précieuses et poterie.

L'ICOMOS considère que, comme pour le critère (ii) ci-avant, les liens commerciaux et culturels ne sont pas complètement compris. Toutefois, les vestiges mis au jour témoignent du mode de vie et des traditions funéraires des habitants. Les structures en briques de terre, la nécropole et les ateliers témoignent de la taille, de l'organisation et des structures sociales de la ville. L'analyse des objets et des matériels mis au jour qui témoignent des artisanats pratiqués et de l'origine des matériaux utilisés a permis d'éclairer la source de la richesse et du commerce de la ville. Toutefois, par rapport au critère, l'ICOMOS considère que ces attributs ne sont pas un témoignage exceptionnel comparativement à d'autres sites déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial comme Sarazm, qui présente avec beaucoup plus de détails visibles des quartiers résidentiels, des sanctuaires décorés et des ateliers qui comprennent des fours de potiers.

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été justifié à ce stade.

Critère (iv) : offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que l'ancien site de Shahr-i Sokhta est un exemple exceptionnel d'établissement multiculturel du III^e millénaire av. J.-C. Les fouilles ont montré que la ville était composée de quartiers différents selon leur fonction – résidentielle, industrielle et funéraire ; par conséquent, la ville représente une importante phase de la planification urbaine et sert de modèle dans la région.

L'ICOMOS considère que l'aspect multiculturel de l'établissement n'a pas été démontré, ni qu'il s'agit d'un établissement protohistorique modèle.

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été justifié à ce stade.

L'ICOMOS considère que les conditions d'authenticité et d'intégrité sont vulnérables et que les critères selon lesquels le bien a été proposé pour inscription n'ont pas été justifiés à ce stade.

4 Facteurs affectant le bien

Shahr-i Sokhta est situé dans un lieu isolé accessible depuis la ville la plus proche de Zabol, qui se trouve à 56 km, par la route Zahedan-Zabol construite en 1971. Le village le plus proche est Ramshar, à 15 km du site. Le bien compte 21 résidents et n'est pas soumis à des pressions dues au développement. Le nombre de visiteurs est passé de 53 503 en 2007 à 100 861 en 2012. Les visiteurs suivent un circuit créé sur le site. D'un point de vue environnemental, le site est soumis à l'érosion éolienne et aux tempêtes de sable, aux pluies saisonnières et aux facteurs biologiques qui en découlent. Ces éléments sont traités par l'application de *Kahgel*, un revêtement de boue et de paille, qui modifie considérablement l'apparence des murs. D'autres mesures de protection sont utilisées, en particulier des toits de protection et des étalements de murs. Les données statistiques sur le risque sismique ne sont pas fournies pour la région, mais l'ICOMOS note qu'un récent séisme a été enregistré dans la région du Sistan-Balouchistan le 16 avril 2013, le plus fort survenu en Iran depuis 40 ans.

L'ICOMOS considère que les principales menaces pesant sur le bien viennent de la dégradation due aux forces naturelles.

5 Protection, conservation et gestion

Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

La délimitation du bien enferme la totalité de la zone archéologique connue et est morphologiquement bien définie par la limite inférieure de la colline sur laquelle le site est implanté. Elle est marquée par des pieux aux points de coordination indiqués sur le plan fourni dans le dossier de proposition d'inscription. La zone tampon est marquée de la même manière. Elle entoure le bien d'un cercle concentrique d'une largeur de 1,5 à 2 km. Ses limites passent par les points hauts qui définissent le bassin dans lequel s'inscrit le bien. C'est essentiellement une zone désertique. Parmi les données complémentaires fournies par l'État partie en réponse à la demande de l'ICOMOS se trouve une carte montrant que la zone tampon comprend la Base de recherche du site qui

comporte un seul niveau, le bâtiment des services d'urgence et de lutte contre les incendies et une station de pompage de l'eau. La route et la ligne à haute tension traversent la zone tampon du nord-ouest au sud-est, non loin de la limite est du bien. Dans la zone de paysage entourant concentriquement la zone tampon à une distance de 4 à 5 km se trouvent un poste de police, les logements des missions de recherche, deux fours à briques, le bassin de Hauzdar, le château de Machi, les moulins d'Asbad et le village de Qal'a-e Rostam. Le lac Hamoun et le château de Qal'a-e Rostam sont situés en dehors de cette zone de paysage. L'ICOMOS considère que la limite de la zone tampon côté oriental pourrait être modifiée de manière à établir une distinction entre la zone de protection et la zone dédiée aux services du site.

L'ICOMOS considère que les délimitations du bien proposé pour inscription sont appropriées mais que la zone tampon pourrait être modifiée afin d'exclure la zone dédiée aux services du site.

Droit de propriété

Le bien proposé pour inscription appartient à l'État.

Protection

Le bien est protégé par la Loi sur la protection du patrimoine national (1930). Cette loi porte sur l'identification, les critères et la protection légale des biens inscrits sur la liste du patrimoine national et les dispositions légales pour les fouilles archéologiques. Shahr-i Sokhta a été inscrit sur la liste des biens culturels nationaux d'Iran (n° 542) en 1966. L'arrêté municipal concernant la prévention des fouilles illégales (1980) prévoit des amendes pour fouilles et/ou achat d'objets historiques mis au jour et d'autres réglementations limitent la production, l'achat, l'utilisation ou la publicité de détecteurs de métaux. Le bien est aussi soumis à la Réglementation des biens culturels et historiques concernant tous les travaux, recherches et organisation des données.

L'utilisation de machineries lourdes et de polluants environnementaux susceptibles d'endommager la zone tampon est interdite, de même que l'installation d'équipements polluants et la modification de la topographie des collines et des montagnes ; les plans d'infrastructure et de tourisme sont soumis à l'approbation de l'Organisation iranienne du patrimoine culturel, de l'artisanat et du tourisme (ICHHTO). La zone de paysage est aussi réglementée afin d'empêcher la construction de vastes projets industriels susceptibles d'endommager l'environnement ou d'affecter 'profondément' les structures naturelles, culturelles et historiques de la région. Tous les anciens tumuli présents dans la zone de paysage sont soumis aux mêmes réglementations que ceux qui sont présents dans le bien proposé pour inscription. Il est prévu qu'un relevé archéologique de la zone de paysage soit réalisé par la Base de l'ICHTO à Shahr-i Sokhta dès que possible.

L'ICOMOS considère que la protection légale en place est appropriée. L'ICOMOS considère que les mesures de protection appliquées au bien sont adéquates.

Conservation

Les fouilles et les découvertes archéologiques ont été documentées par l'Institut italien d'études orientales (IsMEO) et le Centre iranien de recherche archéologique. Les données, l'inventaire et les matériels sont stockés et analysés par la Base pluridisciplinaire de l'ICHTO à Shahr-i Sokhta. L'ICOMOS note qu'il n'y a pas de base de données électronique couplée à un système d'information géographique (SIG). La Base possède une bibliothèque, des archives, un musée, un laboratoire, un centre d'études anthropologique et pathologique ; des ateliers de botanique, de zoologie et de restauration ; des équipements audiovisuels et un centre des visiteurs. Les dernières recherches comprennent entre autres des levés magnétométriques, réalisés en 2012, qui ont porté sur les zones adjacentes aux parties déjà fouillées afin de mettre au jour d'autres vestiges.

Les vestiges archéologiques mis au jour sont régulièrement nettoyés au cours de l'année et le revêtement de *Kahgel* est appliqué sur un matelas de jute afin de conserver les murs exposés. Le revêtement est régulièrement remplacé tous les deux ou trois ans lorsqu'il s'abîme. Comme cela a déjà été noté ci-avant, ce revêtement a un effet malheureux sur l'apparence des vestiges mis au jour. L'ICOMOS considère que le mode d'application du revêtement pourrait être amélioré de manière à permettre une distinction entre les différents types de surfaces (haut des murs, surfaces verticales et sols) par la variation des textures. L'ICOMOS considère aussi que l'utilisation des toits de protection doit être modifiée afin de les distinguer clairement en tant qu'ajouts modernes et d'éviter des erreurs d'interprétation du site.

L'ICOMOS considère que la conservation du bien pourrait être améliorée par la numérisation de l'inventaire/base de données et par la modification de la technique d'application du revêtement de *Kahgel* et des toits de protection.

Gestion

Structures et processus de gestion, y compris les processus de gestion traditionnels

Le bien est géré par l'Organisation iranienne du patrimoine culturel, de l'artisanat et du tourisme (ICHHTO) au nom du gouvernement de la République islamique d'Iran depuis la Base de l'ICHHTO sur le bien, située dans la zone tampon. La Base est conseillée par un comité directeur comprenant des responsables régionaux et des experts ainsi qu'un comité technique comprenant également des responsables régionaux et des experts ; elle est divisée en six secteurs : technique (4 personnes), recherche (3 personnes), présentation et formation (5 personnes), financier, juridique et sécurité. Le Centre d'enseignement supérieur de l'ICHTO et les universités nationales offrent des ressources d'expertise et de

formation dans le domaine de la conservation et de la gestion. L'Organisation de la recherche du patrimoine culturel et du tourisme est responsable de la recherche pluridisciplinaire et de la formation. Des étudiants des universités locales et nationales font des stages à Shahr-i Sokhta. Le financement provient des budgets annuels nationaux et provinciaux. Aucune information n'est fournie sur la préparation aux risques.

Cadre de référence : plans et mesures de gestion, y compris la gestion des visiteurs et la présentation

L'ICOMOS note qu'il est dans l'intention des autorités iraniennes d'ouvrir davantage le pays au tourisme international en intégrant dans les circuits des sites du patrimoine culturel tels que Shahr-i Sokhta. Dans le cadre de cette politique globale, le gouvernement provincial prévoit un déplacement de la route et de la ligne à haute tension hors de la zone tampon, une proposition que l'ICOMOS soutient tout en suggérant qu'entre-temps la vitesse sur la route soit limitée à proximité du site. De même, la Base de l'ICHHTO prévoit de construire un nouveau musée souterrain derrière l'actuel musée. Une ébauche de plan de gestion est fournie dans le dossier de proposition d'inscription de même qu'une ébauche de plan d'action portant sur les activités à court, moyen et long terme pour la recherche, la conservation, la gestion des visiteurs et la présentation. Ces grandes lignes ne mentionnent pas les propositions mentionnées ci-avant concernant le déplacement de la route et de la ligne à haute tension ou le nouveau musée et ont besoin d'être actualisés. Le plan actualisé devrait être sujet à révision et couvrir les futurs projets, évaluer leur compatibilité avec le bien et le rôle de protection de la zone tampon.

Le site possède une signalisation et des chemins conçus pour les touristes ; la Base de l'ICCHTO distribue le matériel d'information à destination des visiteurs (brochures et plan du site). Un guide imprimé est à disposition, mais ni le guide ni les brochures ne comprennent de plans interprétant les phases de construction des structures. L'ICOMOS considère que la présentation pourrait être améliorée en intégrant des plans et d'autres matériels d'illustration sur les panneaux d'information et dans les brochures / guides, afin de mieux expliquer le site aux visiteurs.

Implication des communautés locales

Des ouvriers des villages voisins sont employés pour l'application du revêtement de *Kahgel* sur les vestiges.

L'ICOMOS considère que la gestion du site est globalement efficace mais a besoin d'être coordonnée avec les politiques régionales.

L'ICOMOS considère que le système de gestion est approprié. Le plan de gestion devrait être amélioré pour inclure la préparation aux risques et devrait être actualisé et coordonné avec les politiques régionales.

6 Suivi

Le système de suivi proposé, tel qu'il est présenté dans le dossier de proposition d'inscription, pourrait être amélioré en spécifiant quelle organisation / quel expert est responsable du suivi de chaque indicateur – le tableau ne fournissant que la périodicité et les méthodes/outils. Le suivi de la dispersion des matériels en surface et des voies d'érosion du site devrait être inclus, de même que le suivi de l'activité sismique.

L'ICOMOS considère que le système de suivi devrait être amélioré et qu'il faudrait nommer une organisation ou un expert responsable du suivi de chaque indicateur, et inclure le suivi de l'érosion et de la dispersion en surface ainsi que le suivi de l'activité sismique

7 Conclusions

L'ICOMOS considère que, bien qu'il soit évident que Shahr-i Sokhta a été une ville importante et très vaste au sud-est de l'Iran et que les fouilles et les recherches pluridisciplinaires menées depuis les années 1960 aient mis en lumière des traces bien préservées sous la forme de structures en briques de terre crue, de nécropole, d'ateliers et d'objets, qui témoignent de sa taille, de son organisation, de la source de sa richesse et de ses structures commerciales et sociales, l'ICOMOS ne considère pas que Shahr-i Sokhta se distingue par rapport à des sites comparables dans l'ensemble de la région au-delà du sud-est de l'Iran. La valeur universelle exceptionnelle n'a pas été démontrée à ce stade. L'ICOMOS considère que, à ce stade, le bien ne répond pas aux critères (ii), (iii) et (iv) et que son intégrité et son authenticité sont vulnérables en raison du mode de mise en œuvre des techniques de conservation. La limite est de la zone tampon pourrait être modifiée pour exclure la zone des services et la conservation du bien pourrait être améliorée grâce à la numérisation de l'inventaire / de la base de données et à la modification de la technique d'application du revêtement *Kahgel* et des toits de protection. Le plan de gestion devrait être complété pour inclure la préparation aux risques, et aussi être actualisé et coordonné avec les politiques régionales. Le système de suivi devrait être amélioré afin de désigner les organisations ou les experts responsables de chaque indicateur et d'inclure le suivi de la dispersion en surface et de l'érosion, ainsi que le suivi de l'activité sismique.

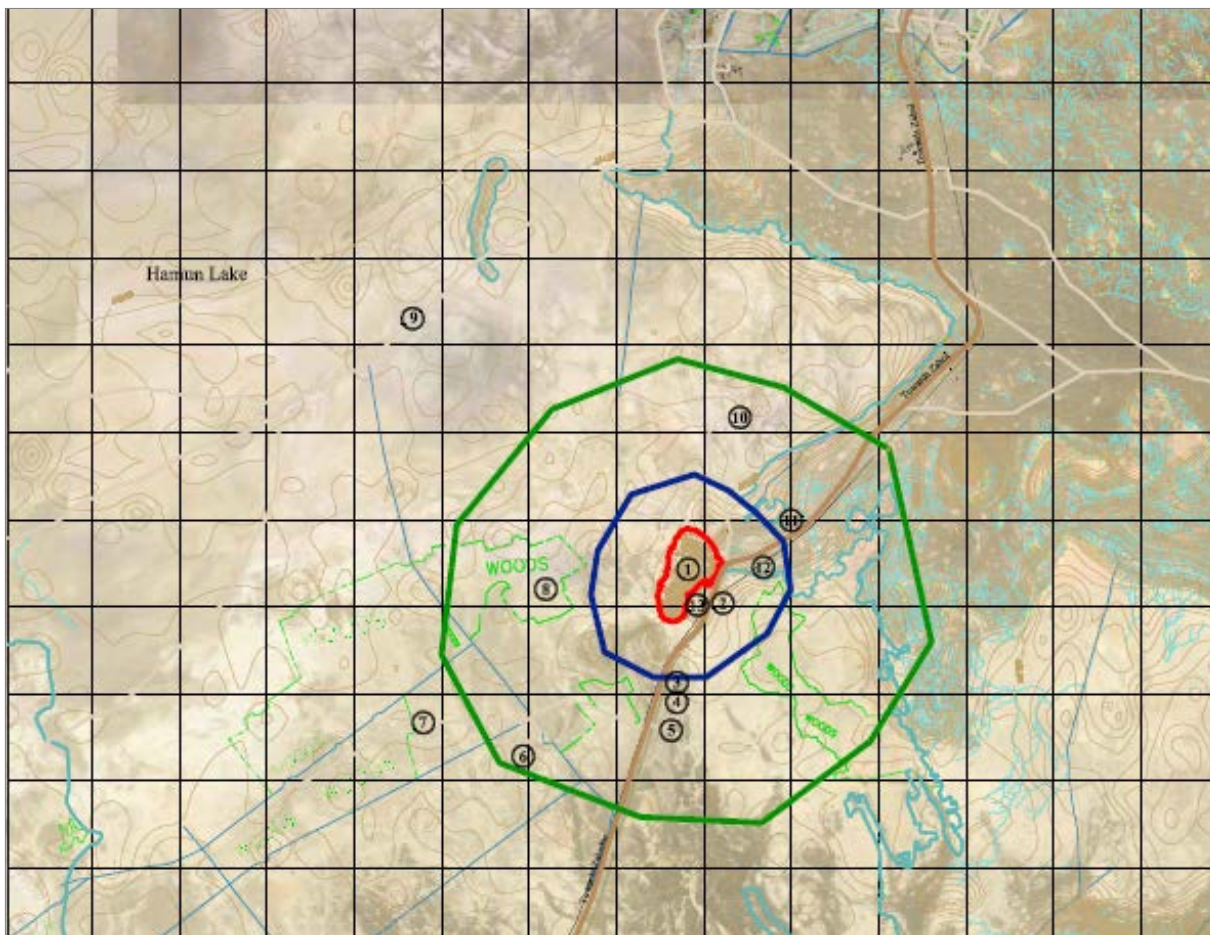
8 Recommandations

Recommandations concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que l'examen de la proposition d'inscription de Shahr-i Sokhta, République islamique d'Iran, sur la Liste du patrimoine mondial soit **différé** afin de permettre à l'État partie de :

- poursuivre les recherches et les investigations ;
- si des publications de résultats importantes offrent une meilleure compréhension des relations de Shahr-i Sokhta avec d'autres civilisations ou permettent de considérer le site comme un modèle d'établissement protohistorique, envisager alors de soumettre à nouveau une proposition d'inscription du bien.

L'ICOMOS considère que toute proposition d'inscription révisée devra être étudiée par une mission d'expertise qui se rendra sur le site.



Plan indiquant les délimitations du bien proposé pour inscription



Vue aérienne de Shahr-i Sokhta



Aire monumentale



Nécropole



Tombe